



ASSOCIATION de DÉFENSE des DROITS de la FORÊT USAGÈRE de LA TESTE

ADDUFU BOITE POSTALE 60520 33164 LA TESTE Cedex
contact@addufu.org www.addufu.org
<http://www.facebook.com/addufu.org>

Communiqué de presse

Le respect et la gratitude envers les personnes qui luttent encore sans relâche contre les flammes de cet incendie sans précédent a contraint l'ADDUFU à faire preuve de pudeur et d'humilité en se refusant jusqu'ici à tout commentaire. Nous leur réitérons notre soutien appuyé en associant toutes les forces à l'œuvre et les populations impactées du côté du Sud-Gironde.

Face aux réactions abjectes et indignes d'un tel moment, l'ADDUFU se voit aujourd'hui dans l'obligation de réagir afin de ne pas laisser l'ignorance et la malhonnêteté intellectuelle de certains nourrir les fantasmes de la vindicte populaire et ainsi salir cent ans de défense des droits d'usage et l'engagement bénévole de nos adhérents.

Nous condamnons donc avec vigueur et fermeté les propos calomnieux et injurieux que nous subissons. Dans cet événement qui nous dépasse, nous entendons la recherche d'un bouc-émissaire tout trouvé comme un schéma de pensée simpliste qui alimente la paresse intellectuelle de ceux qui nous accusent.

Nous refusons d'être ce bouc-émissaire.

Nous apporterons en temps voulu et auprès des personnes compétentes tous les éléments démontrant notre approbation des travaux DFCI respectant les Baillettes et Transactions. C'est sur ce point que certains souhaitent profiter de cet événement pour nous attaquer en colportant auprès du grand public des arguments fallacieux. Ils ont tort et ils le savent. Ceci étant dit, nous rappelons également que l'autorisation de ces travaux a été prononcée il y a maintenant plus d'un an. L'ADDUFU ne s'y est pas opposée. Pourquoi ceux qui se disent aujourd'hui avoir été si inquiets ont-ils attendu le 5 juillet 2022 pour entreprendre ces travaux ?

L'ADDUFU a soutenu de manière constante le projet d'élargissement des chemins forestiers.

Il suffisait que les arbres à abattre soient marqués par les syndics, que les volumes soient estimés par eux et que la vente des bois se fasse par adjudication au plus offrant. C'est clair, c'est la loi.

L'ADDUFU souhaite se hisser à la hauteur de la catastrophe que nous vivons en exprimant sa volonté d'éviter les propos accusatoires et la recherche d'un coupable à tout prix. Nous ne pouvons nous résoudre à penser que cet événement puisse réjouir qui que ce soit malgré les désaccords que nous connaissons. Nous partageons tous le même amour de cette forêt et personne ne peut en revendiquer le monopole.

Pour conclure, nous souhaitons exprimer à nouveau notre compassion envers toutes les personnes affligées par cette catastrophe majeure qui marquera à jamais, l'histoire de la Forêt Usagère et le Bassin d'Arcachon.

Le Conseil d'Administration.